


Electrohypersensibilité

publié le 21 décembre 2016 (modifié le 11 septembre 2018)



Les termes "hypersensibilité aux champs électromagnétiques" ou "électrohypersensibilité" sont utilisés pour désigner un ensemble de symptômes variés et non spécifiques d'une pathologie particulière que certaines personnes relient spontanément à leur exposition aux champs électromagnétiques. Des recherches scientifiques ont été réalisées et d'autres sont encore en cours pour étudier cette question.

Le Comité économique et social européen a publié en janvier 2015 un avis sur l'hypersensibilité électromagnétique dans lequel il invite à poursuivre les recherches et à considérer les demandes des personnes concernées :  http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:JOC_2015_242_R_0005&from=FR

Selon l'avis du Comité scientifique des risques sanitaires émergents (SCENIHR), demandé par la commission européenne et rendu en mars 2015, il n'existe à l'heure actuelle aucune preuve scientifique de liens entre les symptômes rapportés par les personnes indiquant être électrohypersensibles et l'exposition aux champs électromagnétiques : http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/emerging/docs/scenihr_o_041.pdf

En mars 2018, l'Anses a publié les résultats de son expertise relative à l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques. L'expertise met en évidence la grande complexité de la question de l'électrohypersensibilité (EHS), tout en concluant, en l'état actuel des connaissances, à l'absence de preuve expérimentale solide permettant d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits par les personnes se déclarant EHS. Par ailleurs, l'Agence souligne que la souffrance et les douleurs exprimées par les personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue les conduisant à adapter leur quotidien pour y faire face.

Voir le [rapport de l'Anses](#). (format pdf - 6.4 Mo - 27/03/2018)

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Anses : <https://www.anses.fr/fr/content/hyp...>

En mai 2018, l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPESCT) a organisé une audition publique sur le thème "Quelle prise en compte de l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques".

Vous trouverez ci-après le [programme](#) (format pdf - 858.2 ko - 09/08/2018) , le [rapport de synthèse](#) (format pdf - 2 Mo - 09/08/2018) et la [vidéo](#) des débats.

Etude clinique

On ne peut ignorer les souffrances rapportées par les personnes se déclarant hypersensibles aux champs électromagnétiques. C'est pourquoi, le ministère en charge de la santé examine les modalités d'une prise en charge de ces personnes. Une étude visant à évaluer un protocole

de prise en charge spécialisée des personnes atteintes d'intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques (électro-hypersensibilité) s'est déroulée de 2012 à 2014. Il s'agissait d'une étude pilote indépendante, d'une durée de 44 mois, financée sur fonds publics dans le cadre d'un programme hospitalier national de recherche clinique (PHRC 2010). Pilotée par le Service de pathologie professionnelle du groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel Dieu, elle a été organisée par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, en collaboration avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

Cette étude nationale multicentrique avait pour objectif l'étude de la sensibilité des patients vis-à-vis de leur exposition aux champs électromagnétiques ainsi que l'étude de leur état de santé et de leur qualité de vie. Les patients ont été reçus dans le centre de la consultation de pathologie professionnelle et de l'environnement de leur région. Les consultations médicales ont été réalisées selon un protocole harmonisé au niveau national afin de recueillir les symptômes, de caractériser et mesurer les expositions aux champs électromagnétiques pendant une semaine et d'évaluer le retentissement des souffrances notamment au niveau psychologique et social. Un suivi des symptômes a été réalisé pendant un an. Les conclusions de l'étude seront publiées en 2017.

Les centres de consultation de pathologie professionnelle et environnementale

24 centres de consultation de pathologie professionnelle et environnementale, répartis sur tout le territoire français ont participé à ces travaux scientifiques. L'inclusion de patients dans cette étude s'est achevée en 2015. Cependant toute personne indiquant être électro-hypersensible peut être reçue dans ces centres.

Liste des 24 centres ayant participé à l'étude sur l'électrohypersensibilité

Régions	Centres	Contacts
ALSACE / Strasbourg	Service de pathologie professionnelle du Pr. Cantineau	Hôpital civil - 1 place de l'Hôpital 67091 STRASBOURG - Tél : 03 88 11 64 66
AQUITAINE / Bordeaux	Service de médecine du travail et pathologie professionnelle du Pr. Brochard	CHU de Bordeaux Hôpital Pellegrin - Bâtiment PQR 2 - Place Amélie Raba Léon 33076 BORDEAUX - Tél : 05 56 79 61 65
BASSE- NORMANDIE / Caen	Service de santé au travail et pathologie professionnelle du Dr Clin-Godard	C.H.U. Caen - Av. Côte de Nacre 14033 CAEN Cedex - Tél : 02 31 06 45 49
BRETAGNE / Brest	Service de santé au travail et maladies liées à l'environnement du Pr. Dewitte	Hôpital Morvan - 2 av. Foch 29609 BREST - Tél : 02 98 22 35 09
BRETAGNE / Rennes	Service de pathologie professionnelle, de toxicologie Industrielle et de médecine environnementale du Pr. Verger	Hôtel Dieu - 2 rue de l'hôtel Dieu CS 26419 35064 RENNES - Tél : 02 99 87 35 17
CHAMPAGNE- ARDENNE / Reims	UF de pathologie professionnelle et santé au travail du Pr. Deschamps	Hôpital Sébastopol - 48 rue de Sébastienopol 51092 REIMS Cedex - Tél : 03 26 78 89 33 ou 03 26 78 89 34

FRANCHE-COMTE/ Besançon	Service de pathologie professionnelle	CHRU de Besançon - 46 chemin du Sanatorium 25030 BESANÇON Tél. :03 81 21 80 85
HAUTE-NORMANDIE / Montivilliers	Centre de pathologie professionnelle et environnementale du Dr. Gislard	C.H. du Havre - Hôpital Jacques Monod - 29 av. Mendès France 76290 MONTIVILLIERS - Tél : 02 32 73 32 08
HAUTE-NORMANDIE / Rouen	Service de médecine du travail et pathologie professionnelle du Pr. Gehanno	C.H.U. de Rouen Charles Nicolle - 1 rue de Germont 76038 ROUEN - Tél : 02 32 88 82 69
ILE-DE-FRANCE / Paris	Service de pathologie professionnelle du Pr. Choudat	Hôpital Cochin - 27 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS - Tél : 01 58 41 22 61
ILE-DE-FRANCE / Paris	Consultation de pathologie professionnelle et de l'environnement du Dr. Garnier - Centre Antipoison de Paris	Hôpital Fernand Widal - 200 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 PARIS - Tél : 01 40 05 41 92
ILE-DE-FRANCE / Bobigny	Unité de pathologies professionnelles et environnementales du Pr. Guillon	CHU Avicenne - 125 rue de Stalingrad 93009 BOBIGNY - Tél : 01 48 95 51 36
ILE-DE-FRANCE / Créteil	Unité de pathologie professionnelle du Pr. Pairon - Service de pneumologie et pathologie professionnelle	Centre hospitalier intercommunal de Créteil - 40 av. de Verdun 94010 CRETEIL - Tél : 01 57 02 20 90
ILE-DE-FRANCE / Garches	Unité de pathologie professionnelle, de santé au travail et d'insertion du Pr. Ameille	Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES - Tél : 01 47 10 77 54
LORRAINE / Vandœuvre Les Nancy	Centre de consultations de pathologie professionnelle du Pr. Paris	CHRU Nancy - Batiment Ph Canton - Rue du Morvan 54511 VANDOEUVRE LES NANCY - Tél : 03 83 15 71 69
MIDI-PYRENEES / Toulouse	Service des maladies professionnelles et environnementales du Pr. Soulat	CHU de Toulouse - Hôpital Purpan - Place du Dr. Baylac 31059 TOULOUSE Cedex 9 - Tél : 05 61 77 21 90
NORD-PAS-DE-CALAIS / Lille	Service de pathologie professionnelle et environnement du Pr. Frimat	CHRU de Lille - 1 av. Oscar Lambret 59037 LILLE Cedex - Tél : 03 20 44 57 94
PAYS-DE-LA-LOIRE / Nantes	Consultation de pathologie professionnelle et environnementale du Dr. Dupas	CHU Immeuble Le Tourville - 5 rue du Professeur Boquien 44093 NANTES Cedex - Tél : 02 40 08 36 35
PICARDIE / Amiens	Consultation de pathologie professionnelle du Dr. Doutrelot-Philippon	CHU d'Amiens-Picardie - Hôpital sud - Av. René Laënnec Salouël 80054 AMIENS cedex 1 - Tél : 03 22 45 56 92

POITOU- CHARENTES / Poitiers	Service de pathologie professionnelle et environnementale (UCPPE) du Dr. Ben Brik	CHU de Poitiers - Hôpital de la Miletrie - 2 rue de la Miletrie B.P. 577 86021 POITIERS - Tél : 05 49 44 30 34
RHONE-ALPES / Grenoble	Département de médecine et santé au travail du Pr. De Gaudemaris	CHU Grenoble - Hôpital Albert Michallon - BP 217 – 38043 GRENOBLE Cedex 09 - Tél : 04 76 76 54 42
RHONE-ALPES / Pierre-Bénite	Service des maladies professionnelles et de médecine du travail du Pr. Bergeret	Centre hospitalier Lyon Sud - Pavillon 4M 69495 PIERRE BENITE Cedex - Tél : 04 78 86 12 05
RHONE-ALPES / Saint-Etienne	Service de santé au travail du Pr. Fontana	CHU de Saint-Étienne - Hôpital Nord - 42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2 - Tél secrétariat : 04 77 12 73 81 (le mardi et le vendredi)



HAUT DE PAGE